



Chambre
de **Métiers**
d' **Alsace**

CMA FORMATION

TP - Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Date de l'enregistrement : 26/08/2024

Date d'échéance : 25/08/2029

RNCP n°39180

Certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Contexte professionnel

Spécialiste de l'évaluation thermique et énergétique, le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique gère les projets de rénovation de bout en bout, assurant des bâtiments plus performants et respectueux de l'environnement.

En véritable expert, il maîtrise l'ensemble du processus, de l'analyse à la conception et à la mise en œuvre.

Il collabore avec divers interlocuteurs : clients, cabinets d'architectes, bureaux d'études techniques, bureaux de contrôle, services de santé-sécurité et de coordination, services des réseaux publics, fournisseurs, sous-traitants, personnel d'exécution...

Objectifs

- ✓ **Réaliser** l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique.
- ✓ **Conseiller** le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique.
- ✓ **Accompagner** le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique.

Tarif

10 850,00 euros nets de taxes.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre au participant.

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).

Public et conditions d'accès


Tout public

Prérequis :

- Être titulaire d'une certification de niveau 4 (Bac) a minima ou attester d'un niveau 3, avec une expérience dans le domaine du bâtiment
- Avoir satisfait au test en mathématiques
- Avoir satisfait au test en français
- Avoir satisfait au test en informatique

Effectif minimum par classe : **8** apprenants.

Effectif maximum par classe : **16** apprenants.

 Cette formation est accessible, selon les prérequis indiqués, aux personnes en situation de handicap.

Contacts

CMA Formation Schiltigheim - Isabelle CRIQUI


30 avenue de l'Europe, 67300 SCHILTIGHEIM


☎ 03 88 19 79 18 / ✉ icriqui@cm-alsace.fr

Référente handicap - Véronique LITTEL

☎ 03 88 19 79 17 / ✉ vlittel@cm-alsace.fr

Lieu et date

 La formation est proposée au sein de la section CMA de Schiltigheim.

 Prochaine promotion : du 18 mai au 18 décembre 2026.

Durée de la formation – délai d'accès

910 heures (700h en centre de formation et 210h en entreprise) réparties sur 7 mois.

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre **1 et 4 mois**.

Le découpage en blocs de compétences permet des entrées potentielles à différents moments du parcours de formation.

Modalités de validation

- Evaluation des acquis en cours de formation, bilan de la période en entreprise.
- Certification TP, CCP : délibération du jury sur la base du dossier professionnel, des évaluations en cours de formation, de la mise en situation professionnelle, de l'entretien technique et de l'entretien final.

Possibilité de validation totale (obtention de la certification) ou partielle (obtention d'un ou plusieurs blocs de compétences).

Modalités de formation

Cette formation est accessible en :

- Formation Continue.

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux d'insertion professionnelle	Taux de recommandation
71% (données 2025)	72% (données 2025)	77% (à 6 mois – Données France Compétences)	100% (données 2025)

PROGRAMME

- Module : Introduction à la rénovation énergétique (70 heures)**
 - Les enjeux de la rénovation énergétique
 - Les objectifs de la transition énergétique
 - Principes de base de l'efficacité énergétique /vocabulaire
 - Cadre législatif, réglementaire et veille réglementaire
 - Les aides financières nationales et régionales
 - Les acteurs nationaux et locaux de la rénovation énergétique
- Bloc de compétences 1 : Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique (189 heures)**
 - Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
 - Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant
- Bloc de compétences 2 : Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique (273 heures)**
 - Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental
 - Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
 - Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix
- Bloc de compétences 3 : Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique (133 heures)**
 - Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique
 - Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové
- Techniques de recherche d'emploi (7 heures)
- Préparation à l'examen (28 heures)

Modalités pédagogiques

- Formation alliant théorie et pratique effectuée en présentiel
- Utilisation de logiciels professionnels
- Alternance centre de formation / entreprise

Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives supports au contrôle de l'acquisition progressive des compétences attendues en vue de l'obtention des blocs de compétences visés : exercices pratiques, mises en situation, travaux en groupe et sous-groupes.
- Evaluation sommative : cf. modalités de validation répertoriées ci-dessus.

Équipement technique

- Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec le référentiel de formation. Dans ce cadre, les blocs de compétences sont réalisés au sein d'une salle informatique comprenant entre autres équipements, un accès internet haut débit et un vidéoprojecteur.

Intervenants

L'équipe pédagogique est constituée de **formateurs professionnels** confirmés et qualifiés ainsi que d'acteurs locaux évoluant dans le secteur d'activité.

La liste des intervenants est disponible en nous contactant.



Retrouvez toutes nos formations sur notre site



FORMATIONS COURTES
FORMATIONS DIGITALES
CERTIFICATIONS
FORMATIONS INDIVIDUALISÉES

Conditions générales de vente :

